



location appartement vide / meublé

Par abid33

bonjour
appartement cours d'acquisition pour projet de le louer vide ou meublé, zone tendue, pas d'encadrement des loyers
aucun locataire , l'appartement était occupé par le fils du propriétaire, sans bail , sans loyer.

question: le loyer qui sera proposé est il libre?
il me semble que oui mais vos avis éclairés seront utiles
merci

Par yapasdequoi

Bonjour,
Une lecture pour vous :
[url=https://www.economie.gouv.fr/particuliers/louer-logement-soumis-encadrement-loyers-ce-que-vous-devez-savoir#]h
ttps://www.economie.gouv.fr/particuliers/louer-logement-soumis-encadrement-loyers-ce-que-vous-devez-savoir#[/url]
PS : Faire des phrases ?

Par abid33

ok merci c'est ce que j'avais compris